

## *Le **CMP** (Centre Médico Psychologique) est :*

- Un lieu de consultation et de soins
- Il s'adresse aux enfants (de la naissance à l'entrée au collège) et à leurs familles.

NB : Après 12 ans c'est le CMP de Camiers qui vous accueille (Tél : 03 21 89 70 30)

## *L'équipe du **CMP** d'Etaples sur Mer est composée de :*

- Un médecin pédopsychiatre,
- Un cadre de santé,
- Des psychologues
- Des psychomotriciennes
- Une infirmière diplômée d'Etat,
- Une éducatrice spécialisée
- Une monitrice éducatrice
- Une assistante socio-éducative
- Une secrétaire

## *Pourquoi venir au **CMP** ?*

L'équipe du Centre Médico Psychologique accueille les enfants rencontrant différentes difficultés qui se posent au cours de leur évolution :

- Troubles psycho-affectifs,
- Troubles du comportement,
- Troubles du développement psychomoteur,
- Troubles des apprentissages (retard d'apparition du langage...)
- Difficultés familiales (deuil, séparation, conflit)
- Troubles de l'alimentation, du sommeil, énurésie, encoprésie
- Troubles du neurodéveloppement / Troubles envahissants du développement
- Troubles de l'attachement...

## *Les soins se déclinent en :*

- Consultations et bilans
- Thérapies individuelles
- Groupes à médiations thérapeutiques
- Travail parents-enfants
- Visites au domicile

## *Périnatalité*

Sur le site d'Etaples, une équipe mobile de périnatalité travaille en collaboration avec le CHAM. Cette équipe s'adresse non seulement aux parents de jeunes enfants, mais également aux femmes enceintes, aux futurs pères, ainsi qu'aux bébés dès leur conception jusqu'à l'âge de 3ans.

## *Permanence périnatalité*

C'est un **lieu d'écoute sans RDV, gratuit et confidentiel** pour aborder toutes les questions concernant la petite enfance. S'adresse aux parents (jusqu'aux 18 mois de l'enfant) et futurs parents.

Tous les **mardis de 10h30 à 11h30** (hors période de vacances scolaires)

## Informations pratiques :

La demande de consultation peut se faire en venant sur place ou en téléphonant au

**03 21 09 32 59**

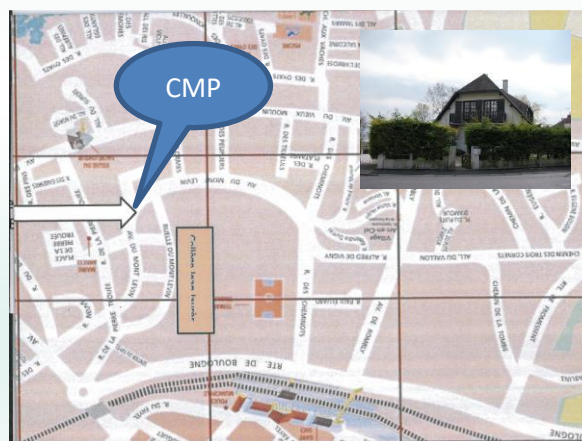
Vous seront demandés :

- ⇒ la carte vitale (ou attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale)
- ⇒ la carte de mutuelle
- ⇒ Le livret de famille
- ⇒ Une pièce d'identité

## Prise en charge des soins

Le CMP d'Etaples fait partie de l'EPSM de Camiers et tous les soins sont pris en charge intégralement par la sécurité sociale, sans aucune avance de frais.

## Localisation



## Les communes desservies par le CMP d'Etaples sont :

ALETTE, ATTIN, AVESNES, BECOURT, BERNIEULLES, BEUSSENT, BEUTIN, BEZINGHEM, BIMONT, BOURTHES, BREXENT ENOCQ, CAMIERS, CAMPAGNE LES BOULLONNAIS, CLENLEU, CORMONT, CUCQ, ENQUIN SUR BAILLONS, ERGNY, ESTREE, ESTREELLES, ETAPLES SUR MER, FRENCQ, HERLY, HUBERSENT, HUCQUELIERS, HUMBERT, INXENT, LA CALOTTERIE, LACRES, LE TOUQUET, LEFAUX, LONGVILLIERS, MANINGHEM, MARESVILLE, MONTCAVREL, MONTREUIL SUR MER, NEUVILLE SOUS MONTREUIL, PARENTY, PREURES, QUILEN, RECQUES SUR COURSE, RUMILLY, SAINT JOSSE, SAINT MICHEL SOUS BOIS, TUBERSENT, VERCHOCQ, WICQUINGHEM, WIDEHEM, ZOTEUX

# Centre Médico Psychologique



**Secteur de psychiatrie infanto-juvénile**

**Centre médico psychologique**

**40, Rue du Mont Levin**

**62630 Etaples sur Mer**

**Secrétariat : 03.21.09.32.59**

**(La secrétaire est présente les lundis, mardis après-midi et jeudis après-midi)**

**Fax : 03.21.94.84.56**

**Site : [www.epsm.camiers.fr](http://www.epsm.camiers.fr)**

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h**